

ST-MARTIN/FO



Dans le cadre enchanteur des Becs de Bosson, le quatuor canadien «The Dead South» a offert une expérience inoubliable aux 500 spectateurs présents au PALP Festival ! Un moment magique qui restera gravé dans les mémoires.



Alain Alter, Président

Éditorial

Comme la population active, c'est également la population en âge AVS de Saint-Martin (près de 40% des habitants ont plus de 61 ans), dont la rente représente pour certaines personnes son principal revenu, qui sera la plus touchée par cette évolution des prix. Elle verra son pouvoir d'achat baisser de manière indiscutable l'an prochain et sera tenue, une fois de plus, de consentir beaucoup d'efforts pour s'en sortir convenablement.

Actuellement, les capacités financières de la Commune ne permettent pas d'atténuer cette baisse de pouvoir d'achat, par des mesures de type soutien ciblé. Il serait temps que nos autorités fédérales soient à l'écoute de la population âgée de notre pays qui éprouve le sentiment d'être un peu abandonnée à son sort.

Notre but est non seulement d'assurer un avenir à nos jeunes familles en offrant le maximum de conditions favorables pour qu'elles puissent demeurer sur leur terre d'origine, mais encore de protéger et défendre nos générations précédentes à qui nous devons tant !

Nos aînés qui, durant les années de guerre et d'après-guerre, vivaient chichement, comptaient les bouts de chandelles, se chauffaient au bois, cultivaient leurs champs et faisaient leur boucherie. Parallèlement à ces activités rurales, ils ont participé pour la plupart aux grands chantiers de l'époque, grâce auxquels notre canton a pris son essor. Il serait bon de se le rappeler comme il serait bon et légitime que nos anciens puissent goûter, la vieillesse venue, à une certaine douceur de vivre plutôt qu'aux tracas du quotidien.

A la veille des fêtes de Noël et de la nouvelle année 2024, j'exprime à chacune et chacun de vous mes meilleurs vœux de bonne santé et de confiance pour passer ces caps difficiles ! ■

Le coût de la vie reste un souci majeur pour les Suisses et pour la population de notre Commune également. Tout augmente : le prix de l'alimentation, des loyers, des tarifs de l'électricité, des primes d'assurance-maladie, etc. Même si le taux d'inflation national reste modéré par rapport à d'autres pays, le coût des produits de première nécessité a augmenté plus fortement que le renchérissement général.

Les salaires n'ont pas augmenté pour compenser la hausse des prix, ni les rentes AVS, malgré un léger relèvement de celles-ci en 2023. Il s'ensuit donc une perte du pouvoir d'achat.

2

Informations communales

Des bougies à souffler chez les Maya'dzons

3

Et du côté de l'école...

4

Attribution des mérites

Promotion civique

5

PFAS et qualité de l'eau potable

Carte journalière dégriffée Commune

6

25 ans de la Cabane des Becs de Bosson

Liaison câblée Euseigne - Saint-Martin

7

Finale nationale 2023 : effets bénéfiques

Spectacle « Ouï-dire »

8

Spectacle « Ouï-dire »

La question

Impressum

Le journal Saint-MartinInfo est édité par la commission «Communication» de la Commune de Saint-Martin, composée de Geneviève Pralong, Alain Alter, Michel Gaspoz, Gaëtan Rossier et Patrice Gaspoz.

Informations communales

Les principales décisions du Conseil municipal du 2^e semestre sont décrites ci-dessous.

Attribution des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable sous Saint-Martin et au village de Liez à l'entreprise Edouard Bovier pour le montant de 80'148.00 CHF et à l'entreprise Epiney Construction SA pour 56'000.00 CHF pour le génie civil.

Octroi de la pose des panneaux solaires photovoltaïques sur l'abri couvert de la déchetterie à l'entreprise Oiken à Sion, pour le montant de 13'753.30 CHF.

Mandat, selon le tableau du bureau PRA Ingénieurs Conseils SA, des travaux de remise en état de la route agricole Saint-Martin-Les Freixes à l'entreprise Epiney Construction SA à Sierre, pour le montant de 515'102.70 CHF.

Attribution des mandats concernant les travaux de réaffectation du réservoir de Suen, à :

- DPE Electronique (ajout d'une mesure de débit et de deux mesures de pression) pour le montant de 21'482.92 CHF.
- Hawle Armaturen AG (vanne de réduction de pression et fournitures diverses) pour le montant de 12'447.85 CHF.

Mandat au bureau PRA Ingénieurs Conseils SA, pour une étude de faisabilité d'agrandissement du parking Evouettaz (agrandissement du parking existant à l'aval et liaison avec l'abri PC situé sous le magasin Edelweiss Market).

Achat d'une génératrice électrique (pack complet) pour l'exploitation du point de rencontre d'urgence (PRU : cas de situation urgente ou de crise) avec une subvention cantonale à hauteur de 1'500.00 CHF maximum. ■

Des bougies à souffler chez les Maya'dzons

Comme de coutume, l'équipe éducative des Maya'dzons est invitée à nous raconter sa vie au sein de la nurserie-crèche UAPE. Aujourd'hui, c'est Laetitia Perren qui a pris la plume. Bonne lecture !

Le jour qui se lève semble radieux dans cet écrin de montagnes. L'air vivifiant du matin et les premiers rayons du soleil font présager d'une journée splendide pour fêter les 10 ans des Maya'dzons et les 12 ans de la crèche de Mont-Noble.

En effet, voici 10 ans naissait, en même temps que la crèche de Noël, une autre étable bien particulière dans l'ancienne maison à la rue de l'Eglise. Une vieille bâtisse aux murs hauts et pourvue de nombreuses pièces emplies de souvenirs d'antan. La crèche, nurserie et UAPE était née.

Les mois ont succédé aux semaines puis les années aux mois. Depuis, 10 ans sont passés et il y fait toujours bon vivre, rire et jouer... même si, depuis, les lieux ont beaucoup changé.

Mais aujourd'hui, samedi 3 juin 2023, l'équipe éducative et les autorités de Saint-Martin et de Mont-Noble ont décidé d'unir leurs forces pour fêter ces deux anniversaires particuliers. Quoi de plus

naturel que de choisir Mase comme lieu pour ces festivités : un village authentique à mi-chemin entre les deux communes de Mont-Noble et de Saint-Martin.

Chaque famille quitte la pelouse de la colonie avec un plan et des indices, en quête de la chasse au trésor mazate. Des rires étouffés, des courses poursuites, le village se remplit de cette énergie débordante. Sculptures magiques, livres à ciel ouvert, fontaines rafraîchissantes, fleurs lumineuses... Le plaisir et la magie de Mase sont au rendez-vous !

De retour à la colonie, les équipes découvrent un diaporama de photos passant en revue les années passées. Les sourires d'enfants désormais adultes. Nous partageons devant ces souvenirs un apéritif, puis un repas, que les communes ont voulu offrir aux participants pour les remercier de leur confiance depuis tant d'années.

Arrivent alors deux énormes gâteaux que les enfants entourent avec émerveillement. Les bougies sont soufflées par la brise et les cris des enfants. Ensuite, une colonne d'estafette infantine se forme pour aller servir les gâteaux à table auprès des adultes, comblés par tant de bienveillance.

Les festivités battent leur plein quand soudain, un vent violent et malin vient soulever les serviettes et écheveler les convives. L'orage annoncé en fin d'après-midi est à l'heure, prêt à renverser et à bouleverser ce joyeux décor.

Il est temps de ranger, de boucler et de se mettre à l'abri, les yeux brillants de bons moments et l'estomac repu. On se retrouvera bientôt. Merci à toutes les personnes qui ont permis que cette fête soit belle, elles se reconnaîtront. ■



Et du côté de l'école...

Le personnel enseignant nous fait ici un petit retour sur les activités qui ont jalonné 2022-2023.

En ce moment, vous tenez entre vos mains le numéro de décembre du SaintmartInfo, mais, pour nous, la rentrée scolaire a déjà eu lieu depuis bien longtemps. C'est donc avec un certain décalage que nous vous contons nos aventures et que nous vous faisons découvrir les projets communs ayant marqué la dernière année scolaire.

Durant l'automne 2022, dans le souci de créer du lien entre petits et grands, nous avons réfléchi à une activité « fil rouge » qui rassemblerait toutes les classes. Celle-ci nous accompagnerait tout au long de l'année scolaire et ferait sens pour notre école. Le projet d'une exposition nous a semblé être une bonne idée. Le thème du « Bien vivre ensemble » faisait écho en nous dans un contexte où l'on pouvait lire, entendre ou voir énormément de reportages et d'études à travers les différents médias sur les difficultés grandissantes liées à ce sujet.

Nous souhaitons mettre en lumière, dans les différents degrés de toute la scolarité, les problématiques de la gestion des émotions, de la gestion des conflits et des mécanismes du harcèlement scolaire. Au centre de ces apprentissages sociaux, les écoliers créeraient des outils et des œuvres dans le but de les présenter à un public via une exposition.

Bien évidemment, vous vous doutez certainement qu'une année scolaire n'est jamais un long fleuve tranquille...

Le « petit » grain de sable qui est venu, dès le mois de janvier 2023, bousculer un peu l'organisation de notre exposition ne passait pas vraiment inaperçu dans le décor. Une jolie bête à cornes s'invitait parmi nous. Pouvions-nous faire autrement ? Devions-nous l'abandonner sur son alpage ? Franchement, la laisser pâturer toute seule n'aurait pas été très cohérent avec notre thème « Bien vivre ensemble » ...

Modzonette, puisque c'est d'elle dont il s'agit, déboulait ainsi dans notre projet. Gros travail de collaboration à 120 petites mains en perspective... Il fallait à la fois que notre vache intègre notre exposition mais aussi qu'elle puisse impérativement revêtir ses habits de lumière pour la Finale Nationale de la Race d'Hérens. C'est ainsi

que, le dimanche 13 mai 2023 à Pra Bardy, notre lutteuse Modzonette quittait momentanément notre école pour jouer la star sous les feux des projecteurs et représenter dignement les Modzons.

Si vous désirez connaître son histoire, vous pouvez visionner le petit film de sa naissance à son départ pour la finale en suivant le lien :

www.zwookedu.ch/st-martin/zwook/les-aventures-de-modzonette

Pour terminer, nous profitons de cette visibilité dans le journal communal pour vous souhaiter à tous de très belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2024. A bientôt pour de nouvelles aventures ! ■



Attribution du mérite sportif, culturel et social 2023 et Fête de la Saint-Martin

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer, de manière annuelle, le mérite sportif, culturel et social, dans le but de récompenser ou d'encourager toute personne ou groupement qui s'est distingué dans le domaine du sport, de l'art, de la culture ou du social.

Les propositions de candidatures ont été transmises à la commission communale ad hoc et les mérites ont ensuite été désignés par le Conseil municipal. La remise officielle de ces mérites a eu lieu le 11 novembre dernier, lors de la Fête de la Saint-Martin. Cette journée festive a été l'occasion de découvrir ou de redécouvrir plusieurs artistes. En fin d'après-midi, les plus jeunes ont pu se divertir avec un spectacle du surprenant Jacky Lager. En soirée, le concert de Paul Mac Bonvin a permis aux spectateurs de danser sur les rythmes de la country et du rock'n'roll.

Un grand merci à Saint-Martin Tourisme pour l'organisation ainsi qu'aux membres des sociétés locales qui ont donné de leur temps pour la réussite de cette fête. Bravo à tous les lauréats ! ■

Frédéric Hager, Société de tir « Intrépide » - Mérite sportif
1er rang championnat valaisan, catégorie fusil standard 2 positions (2023)

Thibault Rossier, Elite Fondations Cycling Team - Mérite sportif
3e rang Championnats d'Europe des grimpeurs (2023)

Groupe AI, Société de tir « Intrépide » Frédéric Hager, Philippe Vuistiner, Ivan Rossier, Thomas Pralong et Pierre-Antoine Maître - Mérite sportif
1er rang, catégorie A, Finale valaisanne, Championnat suisse des groupes (2023)

Cédric Pralong, Fanfare La Perce-Neige Hérens - Mérite culturel
1er au Swiss Open, Percussionniste du Brass Band 13 Etoiles

Groupe Fifres Anciens L'A Vieille Prune, Fifres et Tambours « La Maya »
Eline Théoduloz, Flavie Quarroz et Loïc Rossier - Mérite culturel
1er rang Festival ATFVR, catégorie Groupe Fifres Anciens (2023)

Simon Zermatten et Loïc Rossier, Fifres et Tambours « La Maya » - Mérite culturel
1er rang Fête Fédérale Savièse, catégorie Soloduo tambour/fifre ancien (2023)

Timothée Gaspoz - Mérite culturel
2e prix de prose du concours littéraire de la Fédération Romande et Internationale des patoisant-e-s (2022)

Ivan Rossier, Société de tir « Intrépide » - Mérite sportif



Promotion civique

En 2023, ce sont 7 jeunes qui ont atteint leur majorité civique à Saint-Martin. Pour marquer cet événement, la classe 2005 a été reçue par le Conseil municipal le 17 novembre dernier, pour une soirée marquée par la convivialité et le partage.

Les membres de la classe 2005, de gauche à droite sur la photo :

- Vuissoz Léa, La Luette
- Rey Océane, Suen
- Zermatten Alexis, Trogne
- Rossier Théo, Suen
- Bujard Alessia, Saint-Martin
- Gaspoz Elisa, Praz-Jean (absente de la photo)
- Favre Mélissa, Saint-Martin (absente de la photo)

Ces jeunes ont maintenant atteint la majorité, celle qui fait d'eux des personnes adultes. Si cette majorité tant attendue donne le droit à certaines libertés, elle confère également des responsabilités à ces nouveaux adultes : assumer la loi, aller voter pour exprimer ses opinions, être responsable de ses actes aux yeux de la société et de la loi. Tout un programme ! Bienvenue chez les adultes et bonne route ! ■



PFAS et qualité de l'eau potable

Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) sont des produits chimiques difficilement biodégradables qui ont été utilisés par l'industrie pendant des décennies. Elles sont encore présentes dans l'environnement et dans la chaîne alimentaire.

A quoi servent les PFAS ?

En raison de leurs propriétés spécifiques, les PFAS sont utilisés dans de nombreuses applications et produits, tels les mousses anti-incendie (AFFF), les revêtements antiadhésifs des ustensiles de cuisine, les textiles imperméables à l'eau et à la graisse, les papiers et cartons enduits, les pesticides et de nombreuses autres applications.

Quels risques pour la santé ?

Les quatre effets potentiels les plus importants sur la santé retenus par les

Académies nationales des sciences, de l'ingénierie et de médecine (National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine), qui les ont recensés, sont la diminution de la réponse immunitaire à la vaccination, le déséquilibre des lipides dans le sang comme le cholestérol, la baisse du poids de naissance et l'augmentation du risque de cancer du rein. Des incertitudes subsistent concernant la probabilité d'occurrence et la gravité de ces effets selon le niveau d'exposition.

Quelle est la situation pour notre Commune ?

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a réévalué, en juin 2020, les risques pour la santé liés à la présence de PFAS dans les aliments. Le 16 décembre 2020, de nouvelles mesures maximales pour les PFAS dans l'eau potable ont été définies dans l'UE. La Suisse

est actuellement en train de définir de nouvelles valeurs maximales pour les PFAS dans l'eau potable. Tant que celles-ci ne sont pas encore entrées en vigueur, l'eau potable est évaluée selon la législation actuelle.

L'échantillon d'eau qui a été analysé par le laboratoire cantonal conclut que l'eau potable de la Commune de Saint-Martin est conforme au droit en vigueur. La somme des substances per- et polyfluoroalkylées est inférieure à 20.0 ng/L et la somme des PFOS, PFOA, PFHxS, PFNA est inférieure à 4.0 ng/L.

La Commune de Saint-Martin suit attentivement l'évolution de la situation. Dès que les nouvelles valeurs maximales seront entrées en vigueur, de nouveaux échantillons d'eau potable feront l'objet d'une analyse auprès du Service cantonal de la consommation et affaires vétérinaires. ■

Carte journalière dégriffée Commune

Avec la « carte journalière dégriffée Commune », vous pouvez voyager toute une journée à travers la Suisse et découvrir ses plus belles régions avec les moyens de transports publics. A partir de 2024, la carte journalière dégriffée Commune pourra être achetée en exclusivité au guichet de l'administration communale. La nouvelle offre comprend deux niveaux de prix et sera disponible pour la 1ère et la 2e classe avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle sera nominative et émise comme billet mobile ou papier.

Contingent national et deux niveaux de prix

La carte journalière dégriffée Commune sera vendue uniquement aux guichets des Communes et des administrations des Villes. Les personnes peu axées sur la technologie ont ainsi accès aux titres de transport dégriffés des transports publics. A l'avenir, un seul contingent quotidien fixe de cartes vaudra pour l'ensemble du pays. Les personnes souhaitant acheter des cartes devront en consulter la disponibilité sur www.cartejournaliere-commune.ch avant de se rendre à n'importe quel guichet communal pour en obtenir le

nombre voulu. Les cartes pourront être achetées de six mois à un jour avant le début du voyage. Le premier jour de vente possible est fixé au 11 décembre 2023 et le premier jour de voyage est le 1er janvier 2024.

Plus on achète tôt, plus le prix est intéressant. Le produit sera offert avec deux niveaux de prix, pour la 1ère et la 2e classe et selon si le voyageur possède un abonnement demi-tarif ou non. Le niveau le moins cher sera disponible jusqu'à dix jours avant le jour du voyage et coûtera

39 francs en 2e classe pour les titulaires d'un demi-tarif. Un nombre illimité de cartes pourra être acheté par personne, pour autant que le contingent national ne soit pas épuisé, mais chaque carte sera nominative.

Notre administration communale se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (fabienne.rossier@saint-martin.ch ou 027 282 50 10). ■



25 ans de la Cabane des Becs de Bosson

Le 13 août dernier, le soleil était au rendez-vous pour célébrer le 25^e anniversaire de la construction de la cabane des Becs de Bosson. Près de 200 personnes se sont réunies pour marquer cet événement mémorable. La plupart d'entre elles ont entrepris une marche depuis Grimentz, Lovégno ou l'A Vieille. Un hélicoptère a également facilité la participation à la fête d'environ cinquante personnes à mobilité réduite.

La partie officielle a débuté près de la statue de la Vierge (Notre-Dame de l'Accueil) par une messe animée par M. le curé Luc Devanthéry, qui a établi un lien entre les paroles de l'Évangile et les pionniers qui ont entrepris la construction de la cabane.

Dans son discours, le président de la société, Gérard Morand, n'a pas omis de retracer les moments marquants de ces 25 années. Il a également félicité chaleureusement les gardiens pour leur accueil toujours apprécié des hôtes, les remerciant pour leur travail acharné qui a permis d'atteindre près de 3'000 nuitées par an.

La journée s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse et musicale, agrémentée de dégustation des délices du terroir. La cabane des Becs de Bosson demeure indiscutablement le fleuron touristique qui unit le Val d'Hérens au Val d'Anniviers. ■



Liaison câblée Euseigne - Saint-Martin

En date du 6 septembre 2023, une information conjointe entre les communes d'Hérémece et de Saint-Martin a réuni, à Euseigne, plus de 120 personnes. Cette façon de procéder avait pour but de renseigner d'une manière objective et identique les participants présents et d'entendre les réponses aux différentes remarques des membres de l'assemblée.

Deux éléments sont à la base de ce projet : d'une part, un cours de l'UNIPOP du Val d'Hérens sur le thème des liaisons câblées présenté en 2021 par Gilles Délèze et, d'autre part, le projet de téléphérique Bramois-Nax impactant directement le transport public Sion-Saint-Martin, puisque la liaison postale Bramois-Fontany serait supprimée.

Se référant au vœu exprimé par la Confédération d'assurer l'accessibilité de l'espace rural et des régions touristiques, de garantir une desserte minimale de qualité pour la population résidente et les villages d'altitude comme lieux de vie et d'activités ainsi qu'à la volonté du Canton de maintenir et de développer des infrastructures de transport à câble dans le respect de la stratégie fédérale, les autorités communales d'Hérémece et de Saint-Martin ont créé un groupe de travail avec la collaboration du Service cantonal de la mobilité et initié le projet de liaison câblée entre Euseigne et Saint-Martin. Deux études de faisabilité concernant la partie technique

et le volet environnemental ont été réalisées. Le financement de ces études a été assumé par le Canton à raison de 50% et le solde réparti à 25% par chaque commune.

Le départ d'Euseigne se situe vers le Cycle d'orientation et l'arrivée au niveau moins 3 du parking Evouettaz à Saint-Martin. Deux cabines de 15 places et un seul pylône intermédiaire.

Des opportunités telles que : la durée (3,5 minutes), la fréquence de transport, la desserte rapide du CO Hérens pour les élèves (optimisations scolaires), l'optimisation de l'offre de liaison entre la rive droite et la rive gauche du Val d'Hérens (potentiel touristique), le doublement des possibilités (soit via Nax ou Euseigne), la correspondance intéressante pour les habitants du village de Mase, l'accès plus direct vers Evolène et la plaine ont convaincu les autorités à poursuivre ce projet représentant un moyen de transport plus direct, confortable et sûr. En outre, les ar-

rêts Fontany-Eison seront maintenus et, en cas de secours, la liaison Saint-Martin-Stand du Mourty sera activée. Information importante : le projet Bramois-Nax ainsi que celui d'Euseigne-Saint-Martin sont complémentaires et la réalisation de l'un ne condamne pas l'autre.

Le financement de l'infrastructure est assuré ainsi : a) part de la Confédération, b) 50% à fonds perdus, c) prêt du Canton du Valais: 1/3 du montant total à 0% et d) prêt de l'exploitant (commune ou société): 1/6 du montant total à 0%. Cela nécessitera des communes une modification du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ).

Dès l'an 2026, si toutes les conditions requises sont respectées, la réalisation de ce projet pourrait voir le jour ! ■

Finale nationale 2023 : effets bénéfiques

Au soir du 1er septembre passé, près de 250 personnes ayant participé comme bénévoles à l'organisation et à l'exécution des différentes activités de la Finale nationale des combats de reines 2023, ont partagé un excellent repas à Hérémerence. Le Président du Comité d'organisation, Grégory Logean, a rappelé avec insistance que la réussite indéniable de cette manifestation a reposé sur l'engagement d'environ une cinquantaine de sociétés des Communes d'Hérémerence, d'Evolène et de Saint-Martin, y compris les syndicats d'élevage, sans oublier toutes les personnes, de manière individuelle, qui ont consacré leur temps à participer très activement aux diverses tâches de cette fête des lutteuses de la race d'Hérens.

De cette réussite indéniable, source d'une mission encourageante, les responsables des offices du tourisme des 3 communes, regroupés sous le sigle VDh3, ont insisté

sur l'importance d'une telle collaboration pour relever les nouveaux défis tels que la promotion de la marque territoriale, l'identité locale, la valorisation des produits, la coordination des projets communs patrimoniaux, touristiques, culturels, sportifs, etc. sous réserve d'une

nouvelle organisation de la structure actuelle et par conséquent de la répartition des tâches. L'avenir du tourisme du Val d'Hérens exige une telle démarche pour combler les nombreux souhaits de nos hôtes.■



Spectacle « Ouï-dire » à Ossona

Après « Survivre » en 2021, la BoB Compagnie (Anna Krenger et Florence Wavre) est revenue, cet été, avec son nouveau spectacle « Ouï-dire » qui a été créé et joué dans le magnifique cadre des gîtes d'Ossona, à l'extérieur, au milieu des mayens et des chèvres. « Ouï-dire » parle du village fictif de Sainte-Martine et traite avec humour et douceur de la transmission orale des savoir-faire, des mythes ainsi que des racontars qui circulent dans les villages alpins.

Ce fut l'occasion, pour plus de 250 spectateurs sur 8 représentations, de profiter d'un moment suspendu dans le temps en pleine nature mais également de se restaurer à l'auberge d'Ossona après chacune d'entre elles.

Retour avec Florence Wavre sur ces moments.

Florence, comment vous est venue l'idée de ce spectacle ?

On voulait travailler avec des gens qui habitent dans un village de montagne. Ce qui nous intéressait, c'était leur parcours de vie, ce qu'ils ont reçu et ce qu'ils ont donné. Et aussi tous les potins qu'il peut y avoir dans un village.

Comment se sont déroulées ces représentations ?

On a été super bien accueilli à Ossona par Stéphanie et David, merci encore à eux. Les chèvres nous ont bien acceptées sur leur territoire. Au début, elles grignotaient tout ce qu'on laissait traîner et finalement elles ont même assisté aux représentations avec le public. Des personnes se sont jointes à nous pour chanter « Lè Muchieù à Chain Martin » en patois lors du spectacle. On a reçu beaucoup de commentaires touchants après chaque journée.

Qui avez-vous interviewé dans la commune pour réaliser le spectacle ?

Ça c'est secret, on les remercie encore pour le partage de leurs histoires. Merci également à la Commune et à Saint-Martin Tourisme pour leur confiance et leur soutien.■



Les invités

Marie-Madeleine et Jean-Jacques Aegerter

Établis à l'année dans leur chalet au-dessus de Suen depuis deux ans environ, Marie-Madeleine et Jean-Jacques Aegerter ont découvert le Valais, et Saint-Martin en particulier, depuis de très nombreuses années. Ils ont accepté de répondre à nos questions, entourés de leurs 5 moutons Nez Noir.

D'où êtes-vous originaires et quelle était votre profession ?

Marie-Madeleine (**MMA**) : Je suis née à Boudry, dans le canton de Neuchâtel, avant d'habiter le canton de Vaud avec Jean-Jacques et nos enfants. J'ai toujours exercé la profession d'infirmière.

Jean-Jacques (**JJA**) : Je suis originaire de Boltigen (BE), mais j'ai passé ma vie à Crissier (VD) où j'étais représentant commercial et directeur d'une entreprise active dans le secteur des fournitures de construction.

Depuis quand habitez-vous à Suen ?

MMA : Nous avons acheté notre chalet en 2008 et y vivons à l'année depuis 2 ans environ, depuis que nous avons atteint l'âge de la retraite. Déjà durant ma jeunesse, je passais la totalité de mes vacances en Valais : Haute-Nendaz, Les Collons, Ferpècle ou encore Arolla. J'ai été sensibilisée très jeune au Valais, et à cette magnifique vallée !

JJA : Après notre mariage, nous avons poursuivi les escapades en terres valaisannes, avec des locations à la saison, notamment en-dessus de Suen, ou encore à Prarion d'En-Haut. La première fois, au début des années 90. Même si les vacances se passaient une année sur deux en Espagne, où mes parents vivaient, notre objectif à long terme était clairement de nous établir à l'année sur la Commune de Saint-Martin.

Pourquoi avoir choisi la Commune de Saint-Martin ?

MMA et **JJA** : Nous aimons le côté ensoleillé de la Commune, ainsi que le fait qu'il y ait une grande ouverture sur la vallée. De plus, après avoir côtoyé les habitants du coin depuis plusieurs années et apprécié l'ambiance villageoise qui règne sur la Commune, nous n'avons pas hésité longtemps avant de nous établir à Suen. Et pour finir, un petit coup de pouce du destin et l'annonce d'un chalet à vendre sur les hauts de Suen parue dans un journal vaudois.

Êtes-vous impliqués dans la vie locale ?

JJA : Je fais partie de plusieurs sociétés locales : la fanfare La Perce-Neige, la pétanque, le groupe de cors des Alpes. J'ai aussi intégré le comité de l'Association des

Amis du Grand Plan depuis l'année dernière. Et je donne divers coups de main quand on me le demande. J'ai toujours eu besoin de m'investir dans la communauté pour me sentir bien.

MMA : Même si je ne fais pas partie de sociétés locales, je vois du monde et je me sens toujours bien reçue. Les habitants de l'endroit ont toujours un mot gentil lorsqu'ils me croisent sur le chemin du magasin, par exemple.

Comment avez-vous été accueillis par les gens de la région ?

MMA et **JJA** : Depuis le nombre d'années où nous sommes établis dans la région, nous avons toujours ressenti un accueil chaleureux ainsi que de la bienveillance. Il n'y a pas de secret... il faut simplement être ouvert à l'autre, faire des efforts d'intégration, et l'autre sera forcément ouvert à nous en retour. Cela va dans les deux sens !

Quels endroits feriez-vous découvrir à des amis en visite sur la Commune de Saint-Martin ?

MMA et **JJA** : Les balades sont nombreuses à Saint-Martin et nous en pratiquons régulièrement. Citons par exemple :

- Loveignoz – La Louère
- La Cabane des Beccs-de-Bosson
- Prarion – Bisse de Saint-Martin

Si vous en aviez la possibilité, que souhaiteriez-vous changer ou améliorer dans la Commune ?

MMA et **JJA** : Si nous pouvions proposer quelque chose, ce serait une adaptation au niveau des transports publics, particulièrement une augmentation de la fréquence des bus en soirée. Concernant la mobilité, nous sommes curieux de suivre les développements du projet de liaison câblée (téléphérique) entre Saint-Martin et Euseigne.

Pour terminer, nous tenons à relever l'excellent travail réalisé dans le cadre de la réfection de la déchetterie communale.

Nous souhaitons à Marie-Madeleine et Jean-Jacques encore de nombreuses années à profiter de leur petit coin de paradis !



Marie-Madeleine et Jean-Jacques Aegerter

Saint-Martin Tourisme a soumis une candidature en vue d'obtenir le prestigieux label « Best Tourism Village », décerné par l'UNTWO (Organisation Mondiale du Tourisme). Nous vous invitons à découvrir notre présentation à travers la vidéo accessible en scanant le QR code ci-dessous.»



Une question pour vous...

Savez-vous quel est ce rapace en cours de conquérir nos montagnes ?
Le Gypaète barbu

Nouvelle question :
En quelle année le 1er car postal est-il arrivé à St-Martin ?

Envoyez vos réponses à :
genevieve.pralong@hotmail.com

